



NOUS SOMMES

LÀ

**POUR VOUS
FORMER**


**SECRETARIAT MEDICAL
ET MEDICO-SOCIAL**
EN ALTERNANCE
APPRENTISSAGE OU PROFESSIONNALISATION



LISTE DES FORMATIONS DISPENSEES A L'IRFSS OCCITANIE



FORMATIONS DIPLOMANTES :

DIPLOME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT

DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER

DIPLOME D'ETAT ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

DIPLOME D'ETAT TECHNICIEN D'INTERVENTION SOCIAL ET FAMILIAL

DIPLOME D'ETAT ASSISTANT FAMILIAL

DIPLOME D'ETAT INGENIERE SOCIALE

DIPLOME UNIVERSITAIRE PRATIQUES ET SOINS CLINIQUES EN GERONTOLOGIE

CERTIFICAT DE SECRETARIAT MEDICAL ET DE SECRETARIAT MEDICO-SOCIAL

ATTESTATION D'AUXILIAIRE AMBULANCIER



PREPARATION AUX SELECTIONS, CONCOURS et ETUDES dans le secteur médical, social et médicosocial :

SECRETARIAT MEDICAL ET SECRETARIAT MEDICO-SOCIAL

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ORIENTATION VERS LES FORMATIONS DU SOCIAL, DU MEDICO-SOCIAL ET DE LA SANTE

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT AUX EPREUVES DE SELECTION D'ENTREE EN IFSI



FORMATION CONTINUE :

POLE SANTE SECURITE AU TRAVAIL

POLE SANITAIRE ET SOCIAL

Contacts :

INSTITUT REGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE OCCITANIE

Site de Grabels

2 place Henry Dunant—34790 GRABELS

TEL. : 04 67 52 47 34—Fax : 04 67 52 22 90

E-mail : irfss-lr.grabels@croix-rouge.fr

www.irfss-occitanie.croix-rouge.fr



FICHE D'INFORMATION EN ALTERNANCE 2021 - 2022

CONTENU DE LA FORMATION*

- Accueillir, orienter et organiser l'attente du public dans le cadre d'activités médicales, sociales et médico-sociales
- Saisir, traiter et mettre en forme des documents professionnels
- Traiter, organiser et procéder au suivi des dossiers patients et usagers
- Gérer et suivre l'activité

*Référentiel en cours de réingénierie

Conditions d'accès à la formation :

- Réussir l'épreuve de sélection
- Avoir effectué le positionnement

Coût de la sélection :

- Frais de sélection : **95 €**

Caractéristiques de la formation :

La formation théorique se déroule en présentiel et en distanciel.

La pédagogie mise en œuvre est centrée sur la personne. Les apprenants en formation bénéficient d'un parcours conçu à partir des résultats du positionnement et d'un accompagnement individualisé.

La certification :

Le certificat est acquis après l'obtention de chaque bloc de compétences. Le certificat de secrétaire médical(e) et médico-social(e) (certificat niveau IV au Répertoire National de Certifications Professionnelles).

DISPOSITIFS DE LA FORMATION EN ALTERNANCE (CONTRAT D'APPRENTISSAGE - CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION)

Caractéristiques des différents dispositifs :

Contrat d'apprentissage : formation en alternance pour les jeunes de moins de 30 ans et les personnes bénéficiant d'une RQTH - Formation financée par le CFA.

Contrat de professionnalisation : formation en alternance conçue selon les besoins de l'employeur et les rythmes pédagogiques. Formation financée par l'OPCO de l'employeur.

Possibilité de formation partielle (un ou plusieurs blocs de formation).

Statut :

Double statut de stagiaire et de salarié pendant le contrat d'apprentissage ou le contrat de professionnalisation.

Salaires et aides :

Selon le contrat et le statut de l'apprenant.

	MOINS DE 18 ANS	18 À 20 ANS	21- 25 ANS	26 ANS ET PLUS	RQTH 26 ANS ET PLUS
1ÈRE ANNÉE	27% SMIC 419,74€	43% SMIC 668,47€	53% SMIC 823,93€*	100% SMIC 1 554,58*	100% SMIC 1 554,58*
2ÈME ANNÉE	39% SMIC 606,29€	51% SMIC 792,84€	61% SMIC 948,29€*	100% SMIC 1 554,58*	100% SMIC 1 554,58*
3ÈME ANNÉE	55% SMIC 855,02€	67% SMIC 1041,57€	78% SMIC 1212,57€*	100% SMIC 1 554,58*	100% SMIC 1 554,58*

*% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage

Vérfifié le 29/01/2021

LA SÉLECTION

Contenu de la sélection :

Il s'agit d'une épreuve orale. Le candidat présente son Curriculum Vitae au jury et commente son parcours scolaire et professionnel. Il argumente l'intérêt porté à la profession ainsi que ses motivations.

→ L'objectif est d'évaluer la motivation du candidat, l'intérêt qu'il porte au métier et la cohérence de son projet professionnel.

Les admissions sont limitées au nombre de places disponibles.

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

Vendredi 19 mars 2021

CLOTURE DES INSCRIPTIONS

Vendredi 24 septembre 2021

Une convocation aux épreuves vous sera adressée à l'adresse que vous avez indiquée sur la fiche d'inscription.

Les résultats seront communiqués par courrier quinze jours après les épreuves.

Le CFA de la Croix-Rouge française vous accompagne dans la recherche d'un employeur dès inscription définitive à la formation (épreuve orale et positionnement effectués).

FICHE D'INSCRIPTION - RENTREE OCTOBRE 2021

A renvoyer à l'IRFSS OCCITANIE : Ecole de Secrétariat Médical et Médico-Social
2 place Henry Dunant – 34790 GRABELS
avec les pièces demandées au verso

ECOLE DE SECRETARIAT MEDICAL et MEDICO-SOCIAL

Avant de remplir les rubriques ci-dessous, lisez attentivement la notice d'information jointe. Écrivez au stylo en majuscules.

Mme M PRÉNOMS

NOM MARITAL NOM de jeune fille

Date de naissance |__ __| |__ __| |__ __| Lieu de naissance

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE Email

Téléphone fixe |__ __| |__ __| |__ __| |__ __| |__ __| Portable |__ __| |__ __| |__ __| |__ __|

Je, soussigné(e),, atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

A le

SIGNATURE

Traitement informatisé des données

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par la Croix-Rouge française pour l'établissement de votre dossier pédagogique et administratif. Elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales.

Elles sont conservées par nos soins pendant toute la durée de votre formation et jusqu'à 3 ans après votre sortie.

Le responsable de traitement est le Président de la Croix-Rouge française et, par délégation, le Directeur général. La Déléguée à la protection des données personnelles peut être contactée au siège de la Croix-Rouge française au 98, rue Didot – 75014 Paris ou DPO@croix-rouge.fr.

Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant à qualite.irfss-occitanie@croix-rouge.fr.

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION

<input type="checkbox"/> La fiche d'inscription ci-jointe dûment remplie.
<input type="checkbox"/> Une photocopie lisible de l'un des documents suivants : <ul style="list-style-type: none">▪ Pour les français : livret de famille, carte d'identité/passeport en cours de validité, copie ou extrait d'acte de naissance.▪ Pour les candidats étrangers : passeport, carte de séjour, carte de résident, la traduction française (par un traducteur assermenté) de la carte d'identité.
<input type="checkbox"/> 1 lettre de motivation manuscrite pour votre projet professionnel
<input type="checkbox"/> 1 CV actualisé
<input type="checkbox"/> Un chèque d'un montant de 95,00 € en règlement du droit d'inscription aux épreuves de sélection libellé à l'ordre de CRF ECOLE . Cette somme ne sera en aucun cas remboursée.
<input type="checkbox"/> une carte postale timbrée au tarif en vigueur, avec vos coordonnées, qui servira d'accusé de réception de votre dossier
<input type="checkbox"/> 1 enveloppe (format 220 x 110 mm) avec accusé de réception au tarif normal en vigueur (poids <20g) libellée à l'adresse du candidat et joindre également l'imprimé de recommandé avec accusé de réception.
<input type="checkbox"/> 3 enveloppes (format 220 x 110 mm) et 3 timbres au tarif normal en vigueur (poids <20g)

Dossier reçu le |__|_|_|_|_|_| | Contrôlé le |__|_|_|_|_|_|

Incomplet Complet